

essertinesinfo

BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESSERTINES-SUR-YVERDON

Editorial

NOUVEAU MUNICIPAL

A la demande de l'équipe de rédaction, je me présente. Marié et heureux père de 3 enfants, je suis né à Essertines. J'ai passé mon enfance et ma jeunesse à Vuilliens dans le Jorat où mes parents et mon frère avaient repris un fermage. J'ai déménagé ensuite pour des raisons professionnelles à Schaffhouse, Bulle et Romanel-sur-Lausanne, puis suis revenu à Essertines en 1988 lorsque j'ai repris la maison familiale.

Sur le plan professionnel, j'ai débuté comme employé de commerce à la quincaillerie Braillard à Moudon, en poursuivant dans le domaine commercial durant 12 ans. Le hasard de la vie m'a conduit ensuite durant plus de 20 ans comme chef du personnel (Swisscom Lausanne et base aérienne de Payerne), puis depuis 9 ans comme conseiller en personnel et responsable de l'agence ORP à Orbe.

Cette vie professionnelle aussi riche qu'intensive a été accompagnée d'activités associatives. Tout d'abord... il y a très très longtemps... les fameuses jeunesses campagnardes (une véritable école de vie dont je conserve de magnifiques souvenirs, le fair-play légendaire des jeunesses a survécu au travers des décennies, c'est réjouissant; à Essertines, c'est eux qui préparent et servent le repas du 1^{er} août!), pompiers, associations Liban-avenir (durant la guerre) et Feu et Joie (offre de vacances à des enfants défavorisés), conseil d'administration Raiffeisen, musique et chant au sein de différents



Accueil de notre 1000^e habitante

Notre 1'000^e habitante, Ambre, dans les bras de sa maman Noémie et de son papa Julien

Le 1^{er} août dernier, notre commune a souhaité la bienvenue à Ambre Curchod, notre 1'000^e habitante. C'est par ces mots que notre Syndic l'a accueillie :

« C'est avec honneur et joie que nous vous annonçons l'heureuse naissance de notre 1000^e habitante, Ambre.

Ambre Curchod, née le 24 avril dernier, ici présente, a en effet quelque peu cham-

boulé les chiffres de notre commune. En effet, celle-ci, qui comptait dans les années 1970 environ 450 habitants, puis 750 en 2006 et 981 au 31 décembre 2017, a atteint, avec son arrivée, 1'000 habitants.

Pour graver ce moment important dans notre chère commune grandissante, nous avons décidé de planter un arbre en son honneur, ce soir au terrain de sport.

(suite page suivante)

PROCHAIN NUMÉRO :

Le prochain numéro sortira début janvier, vous pouvez nous faire parvenir vos textes ou photos par courrier à l'adresse suivante :

RÉDACTION ESSERTINES-INFO
RUE DU MILIEU 7
1417 ESSERTINES/YVERDON

ou envoyer un e-mail à :
redaction@essertines-sur-yverdon.ch

groupes et enfin une décennie au sein du groupe Agenda 21 d'Essertines (entre autre participation à l'organisation des sept premières fêtes villageoises). Ces activités supposent quelques qualités et probablement aussi quelques points faibles. Pour être renseigné objectivement adressez-vous à mon épouse Marie-Madeleine. Le 1^{er} décembre prochain une page importante de mon livre va se tourner. Je prendrai un « nouveau départ » ; on appelle cela « retraite ».

Suite à l'élection complémentaire, je suis entré en fonction le 02.07.2018. Le dicastère comprenant les domaines suivants m'a été attribué : employés communaux, police, énergie (éclairage public, écobonus, projet éolien), agenda 21, cimetières et cultes. En phase d'apprentissage et après 2 mois passés au sein de l'exécutif, je découvre un univers passionnant. La diversité des sujets traités suscite mon plus grand intérêt et j'ai le plaisir d'intégrer une équipe qui m'a bien accueilli. Je compte faire au mieux pour assumer ces nouvelles responsabilités et offrir mon sens du service à la population.

MICHEL COLLET
Municipal

LES DICASTÈRES

DIDIER PLANCHE

(municipal dès 2006, syndic dès 2016)
Administration générale – finances
eau – épuration

CHRISTIAN GONIN

(municipal dès 2006, vice-syndic dès 2016)
Forêts – bâtiments communaux - routes
communales et chemins – domaines -
SDIS - Forum agenda 21

ALAIN CASELLA

(municipal depuis 2006)
Police des constructions – PGA –
place des sports et buvette - PCI

ALEXANDRE GYGAX

(municipal depuis 2014)
Ecoles – EFAJE – affaires sociales –
déchets

MICHEL COLLET

(municipal depuis juillet 2018)
Police – employés communaux – énergie
– éclairage public – cimetières – cultes –
Forum agenda 21

(suite page de couverture)

L'arbre que nous avons choisi est un érable pourpre. À l'époque, les druides étaient certains que ceux-ci leur parlaient à travers le mouvement de leurs branches dans le vent, comme Ambre, qui par ses sourires transmet autour d'elle la bonne humeur. La couleur pourpre représentera l'amour de ses parents qui l'accompagnera chaque jour, ses racines symboliseront sa venue en ces terres, ainsi que la force qu'elle pourra en retirer tout au long de sa vie, aidée par sa famille y ayant vécu depuis plusieurs générations. Le tronc s'élèvera au cours des ans, comme cette enfant qui deviendra adulte ; l'arbre touchant le ciel de ses branches, elle découvrant le monde de ses mains. Ainsi, issue d'une famille chiffonnière depuis longtemps, Ambre ne pouvait pas représenter de meilleure millième habitante ! Une pure souche ! Souhaitons donc la bienvenue à cette petite fille, et félicitations à ses parents et à sa famille ! »

DIDIER PLANCHE

Consommation d'eau

La sécheresse persistant, le débit des sources est toujours en diminution. Dès lors, la municipalité demande à toutes les personnes de continuer à utiliser l'eau avec parcimonie.

Vidange des piscines

La belle saison arrivant à son terme, il est temps de penser à préparer les piscines pour l'hiver. A cet effet, nous vous rappelons l'art. 4.1 de la directive cantonale sur l'assainissement des piscines et bassins d'agrément, qui prescrit ce qui suit :

4.1 Vidange des eaux de baignade

La désinfection, fréquemment assurée par du chlore (plus rarement par du brome, du sel de mer ou une électrolyse au cuivre-argent), permet de limiter le développement d'algues et de bactéries. Les dosages prescrits doivent être scrupuleusement respectés.

Il est impératif de stopper tout apport de produit désinfectant au minimum 48 heures avant de procéder à la vidange du bassin. Ce laps de temps permet en effet de réduire naturellement le pouvoir désinfectant du chlore, notamment par l'impact du rayonnement solaire (UV).

La période de déchloration étant respectée, les eaux de baignade peuvent être évacuées sans risque d'atteinte au milieu naturel. Elles seront utilisées de préférence pour l'arrosage du jardin ou évacuées avec les eaux claires.

Au cas où une vidange urgente doit être effectuée par un professionnel, le recours à une réduction du chlore actif par du thiosulfate de sodium peut être admis, afin de respecter la valeur limite légale de rejet de l'Ordonnance sur la protection des eaux (0.05 mg de chlore actif/litre).

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

Appel à la prudence

Nous rappelons que la saison de chasse a débuté et se terminera fin janvier 2019.

La chasse est autorisée le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi pour tous les permis. La chasse du sanglier et du renard est également autorisée le samedi durant les mois de novembre à janvier.

Heures de chasse :

septembre de 6h30 à 20h30
octobre (heure d'été) de 7h00 à 20h00
octobre (heure d'hiver) de 6h00 à 19h00
novembre de 7h00 à 19h00
décembre de 7h30 à 18h30
janvier de 7h30 à 18h30
février de 7h00 à 18h30

Quelques précautions à prendre pour les promeneurs et champignonnières :

- soyez visibles, notamment en portant des vêtements voyants. L'idéal est de porter un gilet fluorescent
- n'ayez aucune crainte
- à la vue de chasseurs se faire remarquer, manifester (bruit ou autre)

Aux promeneurs accompagnés de chien(s) : OBLIGATION : en tout temps sur tout le territoire communal, tenir son chien en laisse. Le dérangement de la faune sauvage par les chiens a des conséquences importantes.

Une fuite de mazout, que faire ?

Les fuites et les débordements de citernes à mazout sont responsables de nombreux cas de pollution du sol et/ou de l'eau souterraine. Ces pollutions constituent une menace pour l'environnement et la santé de l'homme. Si la situation devait se présenter, une seule réaction salvatrice ! APPELER le 118. Les pompiers interviendront afin de limiter la pollution.

Compte rendu du Conseil communal

VEUILLEZ TROUVER CI-DESSOUS UN COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU DERNIER CONSEIL COMMUNAL.

EN BREF

SÉANCE DU 18 JUIN 2018

Présence: 28 conseillers sur 30

Adoption des comptes 2017

Nominations légales

AGENDA

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL EN 2018

Les lundis 29 octobre et 10 décembre. Les séances sont publiques.

DANS LA SÉANCE DU 18 JUIN 2018, LE CONSEIL COMMUNAL A :

- Approuvé le préavis sur les comptes 2017 tel que présenté par la municipalité, avec un excédent de revenus de CHF 40'838.48.
- Donné décharge à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2017
- Procédé aux nominations légales.

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL DU 1^{ER} JUILLET 2018 AU 30 JUIN 2019

Président : M. Philippe MOCCAND
Vice-présidente : Mme Marylin BRAND
Secrétaire : Mme Lauriane CHUARD
Secrétaire-sup. : Mme Daisy LEHMANN
Scrutateurs (bureau) : M. Valentin JAMBON, M. Renaud PICCARD
Premiers suppléants : Mme Laurence NAJEM, M. Ludovic BLIESENER,
Seconds suppléants : M. Jean-Luc DEMIERRE, M. Michaël RANDIN
Commission de gestion et des finances : M. Ludovic BLIESENER, M. Samuel COLLET, Mme Malyka GONIN, M. Pascal HENCHOZ, M. Fabian ZADORY
Suppléants : M. Sebastian BRIALES GONIN, M. Frédéric BAUER

COMMISSIONS PERMANENTES (DÉLÉGUÉS NOMMÉS POUR TOUTE LA DURÉE DE LA LÉGISLATURE)

Délégués à l'amenée d'eau de l'association La Menthue : M. Christophe BLANCHARD, M. Yann SORDET
Délégué à l'ASIRE (Association Scolaire Intercommunale Région Echallens) : M. Alain KLING
Suppléant : M. Christophe DELAY
Com. de recours : Mme Marylin BRAND (LIC RSV 9.7) Mme Mélanie GONIN-CREPALDI
(Loi sur les impôts communaux) : M. Ludovic BLIESENER

PROCHAINES VOTATIONS EN 2018

Votations fédérales du 23 septembre

- 1 - Arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres [initiative vélo]» qui a été retirée)
- 2 - Initiative populaire du 26 novembre 2015 «Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables)»
- 3 - Initiative populaire du 30 mars 2016 «Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous»

Votations fédérales du 25 novembre

- 1 - Initiative populaire du 23 mars 2016 «Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes)»
- 2 - Initiative populaire du 12 août 2016 «Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination)» - Modification du 16 mars 2018 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés).

Relevé des compteurs d'eau

Cette année, les employés communaux procéderont, les deux premières semaines d'octobre 2018, au relevé des compteurs d'eau dans le village d'Essertines. Merci de leur réserver bon accueil. En cas d'absence, un formulaire sera déposé dans les boîtes-aux-lettres, à renvoyer à la Bourse communale d'ici au 15 octobre 2018. Les habitants des hameaux d'Epautheyres, de Nonfoux et de la Robellaz recevront

prochainement un formulaire par courrier, qu'ils voudront bien compléter et également renvoyer à la Bourse communale d'ici au 15 octobre 2018. Merci de votre collaboration.

Joyeux anniversaire !

Ce ne sont pas que des belles journées ensoleillées et d'agréables chaleurs que l'été 2018 nous a apporté mais également un nouveau nonagénaire.

Le 25 juillet dernier, le Syndic, accompagné de la secrétaire municipale, se rendait auprès de M. Jean-Jacques Pavillard, ancien conseiller municipal, pour lui apporter les félicitations de la Municipalité. Encore tous nos vœux de santé !





Coup de balai

C'est par un joli samedi ensoleillé qu'une petite équipe de bénévoles s'est livrée à un exercice de nettoyage des abords de notre village. Petits et grands sont partis à la recherche de trésors inestimables, tels que bouteilles de Pet, cannettes de boissons énergisantes ou emballages en plastique de toutes sortes. Quelques sacs ont été remplis et amenés à l'endroit prévu : la déchetterie.

Un apéritif a ensuite été servi pour remercier toutes ces petites mains volontaires. Rendez-vous est déjà pris à la même période l'année prochaine avec, espérons-le, des renforts supplémentaires.

—
SÉBASTIEN GONIN

Sentier réaménagé

Une petite équipe d'Agenda21 s'était donné rendez-vous un samedi matin pour réaménager une portion du chemin pédestre quelques mètres avant la passerelle créée par la Protection Civile il y a quelques années. Des copeaux ont ainsi été déversés et le sentier balisé avec des rondins de bois. Il est ainsi clairement délimité. N'hésitez pas à faire la boucle depuis le stand de Tir (au Nord du Village) pour terminer au-dessous du cimetière (au Sud du village).

—
SÉBASTIEN GONIN



Repas convivial

Le groupe Action-Solidarité Agenda 21 est heureux de convier les personnes retraitées, seules ou en couple habitant Essertines, Epautheyres, Nonfoux, La Robellaz à notre prochain repas convivial dans la chaleureuse salle communale de la Balance à Essertines les vendredis 5 octobre, 2 novembre et 14 décembre. Prix : 12 francs pour le repas (café offert ainsi que le dessert préparé par une des organisatrices)

2 francs le verre de vin du terroir ou 15 francs la bouteille
Inscriptions : jusqu'au mercredi matin 29 août, auprès de

- Laurence Rufer, Epautheyres tél. 024.459.12.89
- Béatrice Bliesener, Essertines tél. 079.297.04.87 (répondeur). En cas de besoin, un transport peut être organisé pour les personnes qui le souhaitent.

Au plaisir de vous accueillir

—

BÉATRICE, DANIELLE, GENEVIÈVE, LAURENCE ET ROSA

Conférence du 6 novembre

Les membres du Forum Agenda 21 ont le plaisir de vous inviter à la conférence-débat annuelle d'automne le mardi 6 novembre à 20h à la Salle de la Balance, ayant pour titre :

Les oiseaux de nos campagnes.

Un ornithologue nous parlera des oiseaux, certains menacés. Nous vous attendons nombreux. Un apéritif vous sera offert à l'issue de la conférence.

1,2,3 bougez...

Gardez la forme !

Tous les lundis matins de 9h00 à 10h00, venez bouger en douceur. Destinés aux 3^e et 4^e âges, les exercices effectués vous permettent de garder la forme. Venez nous rejoindre pour un cours d'essai, cela ne coûte rien. Si vous êtes convaincues, une année vous coûtera 40.-. A bientôt peut-être.

-

ALICE GONIN

Amicale des Vieux Chiffons

Balade gourmande

La gourmandise est un très joli défaut !

L'amicale des Vieux Chiffons remercie tous les participants de sa quatrième balade gourmande du 13 mai dernier. La météo a été à nouveau clémente pour les quelque 340 marcheurs qui ont parcouru les magnifiques sentiers de notre commune. Dans une ambiance conviviale, les fins gourmets ont pu déguster un papet vaudois revisité, de la truite fumée, une saltimbocca de porc, sans oublier une sélection de fromages et un succulent dessert. Pendant que les plus jeunes participaient à une chasse aux trésors, les plus expérimentés ont pu découvrir la brasserie artisanale, ainsi que les quatre vigneron vaudois sélectionnés cette année. Nous adressons un immense merci à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin au bon déroulement de cette manifestation. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 2 juin 2019 pour la 5^e édition. Avec nos salutations gourmandes.

-

SAMUEL COLLET, Président

FC Essertines

Du monde en Verchère

Le FC Essertines a passé un bel été, après une édition de Graines de Foot, qui fut un grand succès, plus de 800 personnes sur la place de sport. 30 équipes de juniors ont participé à ce tournoi. Nous remercions les bénévoles, ainsi que toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réussite de cette manifestation. Les choses sérieuses ont recommencé pour nos 2 équipes, la reprise des entraînements a été fixée à mi-juillet. Nous accueillons 18 nouveaux joueurs qui vont sensiblement renforcer nos 2 équipes,

avec uniquement 2 départs, le contingent actuel est de 50 joueurs. Nos entraîneurs se sont fixés de beaux objectifs, dont nous vous reparlerons en temps voulu ;-).

Concernant les Juniors, nous avons le plaisir d'accueillir une équipe de juniors E (nés entre 2008 et 2009) et 2 équipes de F (nés entre 2010 et 2011). Nos juniors F participeront à une activité à la place de sport le samedi 29 septembre durant la matinée, une quinzaine d'équipes de la région y seront représentées.

Horaires des matchs

Les matchs à domicile de nos équipes se jouent :

IA - le vendredi à 20h

IB - le samedi à 19h30

E - le samedi à 10h00

Nous espérons vous voir nombreux aux alentours du terrain, afin de soutenir nos équipes.

-

Pour le FC Essertines

RONALD GRIGIS, PRÉSIDENT

La comptine du premier août

Trois heures du matin le réveil sonne,
En chantant, pour le four à pain
on s'en va,
On prépare la pâte à tresse et à pizza,
Les craquements du bois dans
le four résonnent,

La chaleur et la fumée roussissent les yeux,
Mais les amis autour nous rendent
heureux,
La bonne humeur de cette fête est
contagieuse,
Le pain est prêt sortez-le du four !

Neuf heures la première cliente
joyeuse,
Les chiffonniers attendent leur tour,
Un par un ils auront leur pain,
Que les bénévoles ont préparé
avec amour !

À l'année prochaine chers amis,
Bonne fête nationale à vous tous,
Et encore un grand merci !
Le feu s'éteint dans la beauté de la nuit.

-

ANGELA RACIOPPI

Loto fribourgeois

L'équipe organisant le marché de Noël a décidé que cette année, il n'y aurait pas de Marché de Noël mais se lance dans l'organisation d'un lotto. Il aura lieu le 8 décembre à 20h00 à la grande salle, système fribourgeois.

Fenêtres de L'Avent

L'équipe d'Agenda21 vous propose de faire un calendrier de l'Avent sur toute la commune, incluant tous les hameaux. Les personnes intéressées à l'organisation du Calendrier ou se proposant pour tenir une fenêtre peuvent s'annoncer au greffe.

Les « Contes du Samedi »

Viens t'asseoir avec tes copains, tes frères et sœurs, et laisse-toi entraîner dans le monde magique des récits merveilleux !

Un samedi par mois, différentes conteuses se succèdent pour donner vie aux histoires et emmener leurs jeunes auditeurs à travers des mondes imaginaires. Il n'y a pas de limite d'âge pour aimer les contes ; il faut seulement savoir rester assis et écouter la conteuse pour la durée d'une histoire.

Pendant ce temps, les parents peuvent boire un café, feuilleter des livres, rencontrer d'autres parents ou tout simplement laisser leur esprit vagabonder...

Vos prochains rendez-vous avec les « Contes du Samedi » :

- Samedi 13 octobre à 10h** « Drôles d'histoires »
- Vendredi 9 novembre dès 17h** « Nuit des contes : Multicolore ! »
- Samedi 15 décembre à 10h** « Contes aux saveurs de Noël »
- Samedi 12 janvier 2019 à 10h** « Contes sous la neige »

Au plaisir de vous rencontrer prochainement !

Passeport vacances à la bibliothèque

Mission réussie pour les 8 enfants qui sont venus passer la matinée du 17 juillet à la bibliothèque !

Pour sa première participation au passeport vacances de la région, l'équipe de la bibliothèque a organisé des animations permettant aux jeunes participants de se mettre dans la peau d'un/e bibliothécaire. Les enfants ont ainsi appris à faire le prêt au moyen de l'ordinateur, à reconnaître les différentes catégories de classement, mais aussi à retrouver l'emplacement d'un livre qui revient du prêt ! Tout cela sous forme de missions ludiques qui les ont beaucoup amusés.

Les jeunes lecteurs se sont ensuite plongés avec joie dans la lecture de bandes dessinées ou de romans, ou dans l'écoute d'un conte raconté par l'une des animatrices.

Pour finir, la décoration d'un carnet destiné à relever la liste de ses livres préférés, ou d'y raconter ses vacances, a permis à chacun d'emporter un souvenir personnalisé.

MÉLANIE GONIN-CREPALDI



ANNONCE



Né pour lire

Accueil des tout-petits à la bibliothèque La bibliothèque d'Essertines vous propose d'assister aux séances Né pour Lire avec vos enfants de 0 à 5 ans. Ces moments de contes et lectures sont mis en place par Bibliomédia Suisse. Ils ont pour but de familiariser les tout-petits à la culture, au monde de l'imaginaire et à la connaissance. À plusieurs reprises durant l'année, nous nous retrouvons avec les plus grands, par ex. pour la Nuit des Contes ou pour la fête de Noël. Voici les prochaines dates à retenir: **vendredi 14 septembre** de 10h à 11h, **vendredi 12 octobre** de 10h à 11h, **vendredi 9 novembre** (Nuit des Contes - horaire à définir) et **samedi 15 décembre** de 10 h à 11h (Fête aux saveurs de Noël). Je me réjouis de vous rencontrer avec vos enfants !

RUTH PERRET

Des nouvelles de l'Ecobonus communal

Il convient tout d'abord de rappeler que le conseil communal et l'exécutif se sont engagés à contribuer à un développement durable par des actions concrètes. Dans ce cadre et dans les limites d'un budget redéfini chaque année, la commune peut offrir un Ecobonus pour certains types de travaux effectués sur une base volontaire. Les nouvelles constructions ne sont donc pas concernées puisque le canton pose ses exigences en matière d'énergie au moment de la mise à l'enquête. Actuellement, l'Ecobonus de la commune d'Essertines-sur-Yverdon concerne trois types d'installations.

Isolation thermique des bâtiments

Une subvention fédérale, cantonale et un Ecobonus peuvent être octroyés pour l'amélioration de l'isolation thermique de la façade, du toit, des murs et du sol contre terre. La démarche concerne les bâtiments ayant obtenu l'autorisation de construire avant l'an 2000. La subvention fédérale + cantonale est de 70 ou 90 Frs/m² selon le coefficient global d'isolation atteint. Pour y avoir droit, le montant total des subventions doit atteindre au minimum Frs 3'000.-. L'Ecobonus communal additionnel se monte à Frs 10.- le m².

Capteurs solaires thermiques

Une subvention cantonale et un Ecobonus peuvent être octroyés pour l'installation de panneaux solaires thermiques, c'est-à-dire des panneaux pour chauffer l'eau chaude sanitaire sur des bâtiments existants. Il peut s'agir d'une nouvelle installation ou de l'extension d'une installation existante. L'Ecobonus communal

représente un montant forfaitaire de Frs 1'200.-, s'ajoutant à la généreuse subvention cantonale de Frs 4'000.-

Nouveau ! Panneaux solaires photovoltaïques

Il s'agit des panneaux qui produisent de l'électricité. La Confédération détient la compétence pour accorder cette subvention sous la forme d'un rachat à prix coûtant de l'électricité (RPC) ou d'une subvention unique. L'Ecobonus communal se limite aux installations produisant au minimum 3 kW et au maximum 30 kW. La contribution communale s'élève par installation à un montant forfaitaire de Frs 500.- + Frs 100.- par kW.

En cas d'intérêt et de projet concret, il convient pour les trois catégories ci-dessus de déposer une demande de « Subventions en matière d'énergies renouvelables et d'économie d'énergie » auprès du canton sur le site : <https://www.vd.ch/themes/environnement/energie/autres-subventions-energie/>

Si le dossier aboutit à une réponse favorable, le requérant a droit au subside cantonal et/ou fédéral. Sur la base de cette décision, l'autorité communale accorde en plus, sous réserve du budget à disposition et d'autres règles qu'il serait trop long d'énumérer ici, l'Ecobonus communal. Le soussigné et l'exécutif se tiennent à disposition pour donner des renseignements.

-

MICHEL COLLET

Souper canadien d'Epautheyres

Le samedi 25 août, une cinquantaine d'habitants d'Epautheyres s'est retrouvée au collège afin de partager un bon repas. Cette année, un excellent rôti à la broche nous était proposé. Un grill était aussi à disposition pour griller merguez, tranches et autres brochettes. Les magnifiques buffets de salades et de desserts ont été agrémentés par les participants.

Cette rencontre à la fin août est un moment attendu et fort apprécié des villageois. Il permet de se revoir après les vacances d'été et de faire connaissance avec les nouveaux habitants entre autre.

Rendez-vous en août 2019 et un grand merci au groupe des dames pour l'organisation.

-

LAURIANE CHUARD



Biennale de la Robellaz

C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse qu'a eu lieu le 2 septembre la traditionnelle rencontre des habitants de la Robellaz.

Programmée pour la première fois un dimanche, elle a suscité l'enthousiasme des participants. Une bonne trentaine de personnes se sont retrouvées dans la halle des fêtes de la Robellaz (hangar Collet !) pour le repas de midi. L'occasion de partager et déguster les salades et les

desserts apportés par tous. Les grills mis à disposition ont permis à chacun de faire ses propres grillades.

Cette rencontre a aussi été l'occasion d'accueillir dans le hameau 7 nouveaux habitants depuis 2016.

Une belle journée qui s'est terminée après le coucher du soleil pour une dizaine de personnes ! Rendez-vous est pris pour 2020.

-

ELIANE COLLET

Une hirondelle au coin de sa fenêtre

L'hirondelle de fenêtre vit au milieu de nos villes et villages, construisant son nid de boue agglomérée sur les façades des bâtiments. Bien que perçue comme gage de chance et messagère du printemps, cette colocataire n'est souvent plus tolérée, en raison de ses déjections salissant parfois les façades ou le sol.

L'hirondelle de fenêtre est protégée selon la loi fédérale sur la chasse. Quiconque dénicher des oeufs ou de jeunes oiseaux d'espèces protégées ou dérange les oiseaux pendant la couvaison est punissable. Malgré cela, toujours plus de nids sont détruits volontairement ou non. De nombreux sites de nidification disparaissent également hors période de reproduction, lors de la rénovation ou de la démolition de bâtiments. Etant donné que les hirondelles restent fidèles à leur ancien nid au fil des ans, ces pertes participent au déclin de l'espèce.

Aujourd'hui, il est urgent de mettre en place des compensations pour préserver la petite ballerine de nos balcons. Voici quelques informations pour mobiliser et responsabiliser les propriétaires, gérants et habitants envers les espèces nichant sur les bâtiments comme l'hirondelle de fenêtre. Une cohabitation agréable pour tous est largement envisageable.

Un appel à la tolérance

L'hirondelle de fenêtre se fait de plus en plus rare dans nos villes et villages. Depuis 2010, elle figure dans la *Liste rouge des oiseaux nicheurs de Suisse* en tant qu'espèce potentiellement menacée. L'hirondelle de fenêtre et l'homme cohabitent étroitement depuis des siècles. En Suisse, l'espèce niche principalement sur les maisons et les bâtiments agricoles offrant adhérence pour le nid et protection contre les intempéries. En général, ces hirondelles maçonner leur nid fait de centaines de boulettes d'argile directement sous les avant-toits et de préférence sur des revêtements rugueux.

Les nids sont malheureusement moins bien acceptés que par le passé sur les bâtiments. Souvent, les salissures dues aux fientes des hirondelles ne sont plus tolérées et les nids sont éliminés.

L'hirondelle de fenêtre trouve aussi de moins en moins de structures propices à la nidification sur les bâtiments modernes aux façades lisses et sans avant-toits. Bien souvent, des surfaces de terre boueuse - sources de matériau pour construire les nids - manquent aussi. L'existence même des oiseaux nichant sur des bâtiments, tels que l'hirondelle de fenêtre, dépend de notre tolérance. Que l'on soit propriétaire, locataire ou gérant, avec un peu de bonne volonté et les mesures mentionnées ci-dessous, une cohabitation sans désagrément est possible pour tous.

Lors de travaux sur des façades abritant des nids, nous recommandons de procéder comme suit (après contact avec les autorités):

Avant la période de nidification (jusqu'à début avril)

- Si des nichées risquent d'être dérangées voir détruites, effectuez les travaux de façades en dehors de la période de nidification.
- Si ce n'est pas possible, enlevez les nids ou rendez-les inaccessibles avant l'arrivée des hirondelles. Cette perte doit être compensée à proximité immédiate. Posez par exemple des nids artificiels dans un rayon de 50 m.
- S'il est prévu de démolir un bâtiment, aménagez une compensation à proximité dès la saison de nidification précédente (par ex. nids artificiels sur des bâtiments voisins, aides pour l'accroche de nids naturels, tour à hirondelles).

Pendant la nidification (mi-avril à mi-septembre)

Les hirondelles de fenêtre font jusqu'à trois nichées par année!

- Placez les échafaudages de telle façon que les hirondelles puissent toujours accéder à leur nid. Évitez les dérangements autant que possible autour des colonies. Les travaux causant des tremblements, peuvent faire chuter les nids naturels.
- Les rénovations de façades doivent être planifiées de façon à ce que les secteurs avec des nids soient traités entre deux nidifications. Un suivi précis de la colonie est nécessaire.

- VOGELWARTE.CH (Pour plus d'informations)

Présentation de FORJE

Depuis le début de 2016, le service FORJE du GLAJ-Vaud met sur pied des formations pour les moniteurs-trices et organisateurs-trices de camp ainsi que pour des moniteurs-trices d'activités à la journée et de centres de loisirs. Chaque formation est composée de 5 modules de trois heures chacun environ. Ces formations ont lieu entre février et juin et en septembre octobre, elles sont proposées en soirée ou

sur un week-end. Les thématiques traitées répondent aux exigences des Directives sur les camps et colonies de vacances avec hébergement de plus de 7 jours sur territoire vaudois édictées par le Service de protection de la jeunesse. Chaque année, le réseau d'organismes et de communes s'agrandit et la demande augmente, déjà 120 moniteurs-trices et 30 organisateurs-trices ont été formés au 1er semestre 2018. Des

rencontres sont organisées afin de discuter des besoins et de répondre au mieux aux attentes du terrain. Différentes offres sur mesure sont également développées en fonction des demandes particulières des organismes. Les offres en détails peuvent être consultées sur le site www.forje.ch

-
LAUREN DEPIERRAZ
 Coordinatrice FORJE

Institution de Lavigny

DEPUIS PLUS DE 18 ANS, L'ATELIER JARDINS D'ESSERTINES-SUR-YVERDON DE L'INSTITUTION DE LAVIGNY ENTRETIENT VOS PELOUSES ET MASSIFS ÉTÉ COMME HIVER!

Ouvert en 2000, 8 employés en milieu protégé encadrés par 2 maîtres socio-professionnels sont à votre service!

Un peu d'histoire

Le premier atelier Jardins de l'Institution a été créé en 1989. D'abord installé dans des locaux attenants aux ateliers de Peyrolaz, en ville de Morges, il propose des prestations de paysagisme à une clientèle privée de la région.

En 1995, l'atelier déménage à Lavigny. A ses prestations pour des clients privés, il ajoute l'entretien de tous les espaces verts du site principal de l'Institution, représentant une surface de 40'000 m².

En 2000, une première antenne décentralisée ouvre à Essertines-sur-Yverdon, suivie d'une seconde en 2004, à Tolochenaz. Rattachées à l'atelier Jardins de Lavigny, ces deux antennes fonctionnent de manière autonome, à la manière de petites entreprises paysagères.

Des travailleurs en milieu protégé au service de votre jardin

Travailleurs en atelier et maîtres socio-professionnels vous accompagnent et vous apportent conseils et propositions, de la conception jusqu'à l'aménagement et l'entretien de vos espaces verts en fonction de vos besoins. Ils réalisent l'entretien de jardins (contrat annuel), la taille de haies, d'arbres et d'arbustes, la tonte et le désherbage, des plantations diverses (massifs de fleurs, etc.), la réalisation de petites constructions et aménagements extérieurs pour une clientèle privée et institutionnelle.

Au final, les ateliers Jardins, avec leurs deux antennes, offrent une palette d'activités variées auprès de 300 clients privés et du



Toute une équipe à votre service

travail qui correspond particulièrement aux employés en situation de handicap qui apprécient le travail à l'extérieur.

L'Institution de Lavigny, c'est aussi une institution créée en 1906

Charles Subilia, un pasteur vaudois bouleversé par le décès tragique d'un enfant épileptique, décide de réagir. Mobilisant les fortunes et les autorités de l'époque, il crée un « asile destiné aux malades ne pouvant être admis dans les établissements de bienfaisance, et aux épileptiques. »

En 2018, l'Institution emploie plus de 800 collaborateurs sur plusieurs sites, et c'est :

- Des ateliers protégés,
- Un hôpital de neuroréhabilitation,
- Un centre d'épileptologie,
- Des lieux de vie pour des personnes en situation de handicap vivant avec une déficience intellectuelle,

- Un accueil de personnes adultes vivant avec des pathologies neurologiques chroniques,
- Une école d'enseignement spécialisée.

Riche de compétences diverses et complémentaires, l'Institution de Lavigny accompagne chaque personne dans sa globalité : physique, psychique, intellectuelle, affective, spirituelle et sociale, dans un cadre résolument tourné vers l'extérieur, permettant ainsi de développer l'autonomie, les compétences, les relations sociales, l'intégration mais également de favoriser l'épanouissement de la personne.

Reconnue par les pouvoirs publics et les assurances qui subventionnent les prises en charge, l'Institution de Lavigny n'en dépend pas moins des aides privées qui jouent un rôle déterminant dans son fonctionnement.

BARBARA VANRIETVELDE
Institution de Lavigny

Contact :
Institution de Lavigny
Route du Vignoble 60
1175 Lavigny
Tel. 021 821 45 45
www.ilavigny.ch
jardins.essertines@ilavigny.ch

Quelques chiffres de l'atelier Jardins de l'Institution de Lavigny

- 11 maîtres socioprofessionnels
- 48 places disponibles, occupées par 52 employés en milieu protégé et des places en formation professionnelle
- 300 clients privés
- 300 stères de bois par année
- 12'000 litres de jus de pommes par an

Portraits d'autrefois



Photo: Philippe Dind

Imprimé sur du papier
100 % recyclé
400 exemplaires

Comité de rédaction: Didier Planché - Michel Collet - Sandro Barbieri - Lauriane Chuard - Sébastien Gomin.
Ont participé à ce numéro: Samuel Collet - Ronald Grigis - Angela Raccoppi - Mélanie Gonnin-Crepaldi - Ruth Perret
Elaine Collet - Philippe Dind - Lauren Depplerraz - Barbara Vannetvelde

Au terme des 17 premiers numéros de notre journal communal, la dernière page a vu défiler des anciennes images de certains bâtiments particuliers du bourg principal ou de ses hameaux. Ces images ont été mises à disposition par plusieurs personnes, notamment M. François Ducret, qu'ils en soient ici remerciés.

Place, pour quelques numéros, à des personnes ayant marqué l'histoire de notre commune. Inconnues pour certains, ou

vecteurs de souvenirs pour d'autres, elles auront le mérite de mettre en lumière des professions oubliées ou disparues.

Bonne découverte...

Commençons ici par une image faite par Philippe Dind de M. William Roulier, autrefois forgeron et maréchal-ferrant habitant à Essertines.



CONCOURS

Où suis-je ?

Participez et gagnez un bon de CHF 50.- d'essence offert par le garage Bovay SA à Essertines-sur-Yverdon. Merci d'envoyer votre réponse à: greffe@essertines-sur-yverdon.ch ou par courrier: Greffe Municipal, rue du Milieu 7, 1417 Essertines-sur-Yverdon. Le gagnant sera tiré au sort parmi toutes les bonnes réponses qui nous seront parvenues d'ici au 30 septembre. Bonne chance !



Résultat du concours du numéro de mars 2018

Je suis un détail du portail de l'église d'Essertines-sur-Yverdon! Félicitations aux participants du concours et plus particulièrement à Monsieur Claude Gonin qui a gagné un bon de Fr. 50.- offert par le Restaurant de la Balance.